

PERSPECTIVES SUR LE CICR



Réflexions d'un admirateur asiatique à l'occasion des 150 ans du CICR*

Tommy Koh

Le professeur Tommy Koh est ambassadeur itinérant au ministère des Affaires étrangères de Singapour. Il est président du *Centre for International Law* et recteur du *Tembusu College* à l'Université nationale de Singapour. Il est co-président du *China-Singapore Forum*, de l'*India-Singapore Strategic Dialogue* et du *Japan-Singapore Symposium*. Le professeur Koh a été le représentant permanent de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York pendant 13 ans. Il a été l'envoyé spécial du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies pour la Russie, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie.



Je remercie la *Revue internationale de la Croix-Rouge* de m'avoir invité à participer à ce numéro spécial à l'occasion du 150^e anniversaire du Comité international de la Croix-Rouge (CICR).

J'ai été deux fois représentant permanent de Singapour auprès de l'Organisation des Nations Unies (ONU). C'est durant mon second mandat (1974-1984) que j'ai eu l'occasion de collaborer étroitement avec le CICR pour sauver des vies cambodgiennes. J'ai également été conseiller auprès du CICR pendant plusieurs années. Je me considère comme un vieil ami et comme un admirateur de l'institution. Dans les réflexions qui suivent, j'aborderai son passé, son présent et son avenir.

Les principes fondateurs

Je me permets de rappeler que tout commence en 1863, lorsqu'un groupe de cinq membres d'une société genevoise de bienfaisance préexistante, conduit par Henry

* La version anglaise de cet article est parue dans *International Review of the Red Cross*, Vol. 94, N° 888, Hiver 2012.

Dunant, décide de prendre des mesures pour venir en aide aux blessés de guerre suite aux atrocités commises sur le champ de bataille de Solferino. L'idée simple de fournir des secours humanitaires aux soldats blessés repose sur les trois principes d'humanité, de neutralité et d'impartialité. Le succès de leur initiative montre à quel point une idée peut être puissante lorsqu'elle est mise en œuvre au moment opportun. C'est aussi l'exemple d'une initiative privée qui a changé le monde. J'attends avec impatience le jour où des visionnaires asiatiques porteront des initiatives qui auront un tel impact de bienfaisance sur le monde.

Le rôle et les fonctions uniques du CICR

Je considère le CICR comme une institution internationale unique et indispensable. J'attache une très haute valeur à ses fonctions, qui consistent notamment à :

- (i) être le gardien et le promoteur du droit international humanitaire (DIH) ;
- (ii) fournir des secours aux prisonniers de guerre et aux civils détenus ;
- (iii) visiter les personnes privées de leur liberté ;
- (iv) fournir des secours aux victimes de situations d'urgence humanitaire, qu'elles soient d'origine humaine ou provoquées par une catastrophe naturelle ;
- (v) être sur le terrain dans les situations de conflit afin de veiller au respect du DIH ;
- (vi) rechercher les personnes portées disparues ;
- (vii) pratiquer une diplomatie discrète pour mieux faire connaître les besoins des victimes des situations d'urgence humanitaire et convaincre les décideurs de soulager leurs souffrances et de respecter le DIH ; et
- (viii) travailler en partenariat avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

La guerre existera toujours

La guerre est un phénomène intrinsèquement cruel et destructeur. Cependant, au vu de la nature humaine, elle existera toujours. D'après un article paru en 2007, on dénombre 32 conflits armés dans 27 pays, affectant 2,3 milliards de personnes¹. Puisqu'il est impossible de supprimer les guerres, nous devrions faire ce qui est en notre pouvoir pour limiter leur cruauté à travers la promotion et le renforcement du DIH. Cette branche du droit prescrit notamment des règles interdisant l'emploi

1 Jessica Williams (éd.), *50 Facts that Should Change the World 2.0*, The Disinformation Company, New York, 2007.

Note de l'éditeur : *The Disinformation Company* est une maison d'édition privée basée à New York, qui se définit comme le service de recherche privilégié des personnes en quête d'informations sur les affaires publiques, la politique, les phénomènes paranormaux, et les « informations cachées », souvent filtrées par les médias détenus par des grands groupes. Plus de détails sur : <http://disinfo.com/about/> (dernière consultation le 19 juin 2013).

de certaines armes, telles que les armes chimiques et biologiques, et les attaques délibérées contre la population civile. Le DIH contient aussi des dispositions relatives à la protection des prisonniers de guerre, des femmes et des enfants.

L'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et le droit international humanitaire

Dans l'équipe spéciale de haut niveau sur la rédaction de la charte de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), en 2007, mes collègues et moi avons décidé de faire une référence au DIH dans le paragraphe (2)(j) de l'article 2 : « *l'ASEAN et ses États membres respecteront la Charte des Nations Unies et le droit international, notamment le droit international humanitaire* »². Il me semble qu'en Asie, la connaissance et la compréhension du DIH, ainsi que l'adhésion à cette branche du droit, sont insuffisantes. Le CICR devrait envisager d'accroître sa coopération avec l'ASEAN pour renforcer la compréhension et le respect du DIH et susciter une plus grande adhésion à ses principes au sein de l'Association et dans toute l'Asie. Je me félicite des activités que déploie le CICR avec l'ASEAN et en Asie, par exemple les sessions annuelles de formation sur le DIH en Asie du Sud-Est à l'intention des représentants du gouvernement et des universitaires, les concours nationaux et régionaux de plaidoirie et le fait que pour la première fois cette année, en 2013, le concours Pictet se soit tenu dans un pays asiatique, la Thaïlande³. Nous devrions néanmoins être plus ambitieux. Le CICR devrait collaborer plus étroitement avec les secrétariats de l'ASEAN et de l'Association sud-asiatique pour la coopération régionale. Il devrait également s'employer plus activement à gagner la confiance des gouvernements en Asie et leur offrir son aide de façon appropriée sur le plan culturel.

Hommage aux délégués du CICR

Des délégués du CICR sont présents sur le terrain dans pratiquement toutes les situations de conflit dans le monde. Certaines présentent un danger tel que des hommes et des femmes courageux et dévoués ont déjà perdu la vie dans l'accomplissement de leurs fonctions.

Je voudrais évoquer une situation où de nombreuses vies cambodgiennes ont pu être sauvées sans qu'aucun collaborateur du CICR ne périsse. En 1979, des centaines de milliers de Cambodgiens affamés, malades et mourants ont gagné la frontière thaïlandaise sous les yeux de la communauté internationale horrifiée. Les

2 Traduction CICR.

3 CICR, *Malaysia: South-East and East Asia teaching session on IHL*, disponible sur : <http://www.icrc.org/eng/resources/documents/interview/2012/malaysia-ihl-interview-2012-07-17.htm> (dernière consultation le 19 juin 2013) ; CICR, *International Humanitarian Law Moot Court competitions 2012, National and South Asian rounds*, disponible sur : <http://www.icrc.org/eng/resources/documents/event/2012/ihl-event-2012-07-25.htm> (dernière consultation le 19 juin 2013). Pour une brève présentation du concours Jean Pictet, voir : <http://www.icrc.org/eng/resources/documents/misc/57jmgf.htm> (dernière consultation le 19 juin 2013).

Nations Unies et le CICR se sont mobilisés : dans le cadre d'une opération dirigée conjointement par le CICR et l'UNICEF – la fonction de représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU étant assumée par le légendaire Sir Robert Jackson – les réfugiés cambodgiens ont été mis à l'abri et en sécurité et ils ont reçu de la nourriture et des soins médicaux, le long de la frontière et dans des camps spéciaux établis sur le sol thaïlandais. Je me suis rendu dans un de ces camps, à Khao I Dang, et j'ai été extrêmement impressionné par ce que j'ai vu. Ce qui était accompli sur le terrain n'aurait pas pu l'être sans les talents de diplomate dont ont fait preuve trois délégués du CICR à l'ONU : MM. Jean-Pierre Hocké, Jacques Moreillon et Michel Veuthey. Bien des années se sont écoulées depuis cette période cruciale où nous collaborions étroitement à l'ONU pour sauver les Cambodgiens, mais je souhaite rendre ici hommage à ces hommes et à leur contribution. Le succès du CICR repose en grande partie sur l'excellence de ses collaborateurs.

La Société de la Croix-Rouge de Singapour

Je conclurai en évoquant la Société de la Croix-Rouge de Singapour. Les Sociétés nationales et le CICR ont des origines communes et la délégation du CICR à Kuala Lumpur (Malaisie) a énormément soutenu la Société de la Croix-Rouge de Singapour. Celle-ci joue un rôle actif non seulement à Singapour même mais également pour venir en aide aux Sociétés sœurs. La Société de la Croix-Rouge de Singapour jouit de la confiance du gouvernement et de la population. Elle peut se targuer d'avoir très souvent réagi à des appels à l'aide avec rapidité, générosité et efficacité. Les exemples qui suivent illustrent ce bilan positif.

Le tsunami dans l'océan Indien

Après le tsunami survenu dans l'océan Indien en 2004, la Société de la Croix-Rouge de Singapour a reçu un soutien massif, tant en espèces qu'en nature. La Société nationale a coordonné les activités de nombreuses organisations non gouvernementales qui ont afflué dans la région pour prêter main forte. Les fonds provenant du public ont été utilisés pour reconstruire des infrastructures et des logements, bâtir un orphelinat et fournir aux habitants des dispositifs simples de purification d'eau, en Indonésie, au Sri Lanka et aux Maldives.

Myanmar, Chine et Japon

La Société de la Croix-Rouge de Singapour est également intervenue rapidement et efficacement pour apporter son assistance aux victimes du tremblement de terre qui a secoué la province du Sichuan en 2008 et à celles du cyclone Nargis, qui a frappé le Myanmar en 2008. À la suite du séisme au Tohoku et du tsunami au Japon en 2011, le public a une nouvelle fois massivement soutenu le Japon. La Société de la Croix-Rouge de Singapour a utilisé l'argent récolté pour construire des installations communautaires dans trois des zones touchées. Je suis heureux de constater que

cette Société nationale est devenue extrêmement active et que, face aux situations de crise humanitaire, notamment en Asie, elle sait assumer ses responsabilités pour contribuer à collecter des fonds et des secours d'urgence au profit des victimes.

La promotion du DIH

La Société de la Croix-Rouge de Singapour joue aussi un rôle actif dans la promotion du DIH. Par exemple, elle organise régulièrement des séries de débats en la matière et elle apporte son aide à nos étudiants en droit qui participent au concours Jean Pictet de DIH et au concours de plaidoirie en DIH de la Croix-Rouge de Hong Kong. La Société nationale collabore aussi avec le ministère de la Défense pour la diffusion du DIH auprès des membres de nos forces armées.

Ce que réserve l'avenir

Je suis convaincu que le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge continuera de jouer un rôle important à l'avenir – un avenir riche en nouveaux défis et en nouvelles possibilités. Les nouveaux médias et les réseaux sociaux font partie des nouvelles opportunités à exploiter. S'agissant des défis qui l'attendent, le CICR devra se tenir informé des évolutions dans le domaine des conflits armés, comme par exemple le rôle complexe des acteurs non étatiques, les bouleversements en matière de technologies militaires et les changements radicaux dans la géopolitique mondiale.

Dans un contexte de mondialisation croissante, le CICR devrait réfléchir à des moyens de marquer davantage sa dimension internationale. Dans certains endroits d'Asie, il est considéré comme une organisation de Blancs. Compte tenu de la douloureuse histoire coloniale des pays en question, cette perception est un obstacle à l'acceptation et à l'efficacité du CICR. Pour rompre avec cette image, il lui faudrait mener une profonde réflexion. Cela dit, certaines de ses caractéristiques devraient être conservées. Le Principe fondamental de neutralité doit rester immuable : c'est le socle sur lequel repose la confiance dans l'institution. Et, dans les situations de conflit, la confiance est un bien rare et précieux.

Heureux anniversaire !